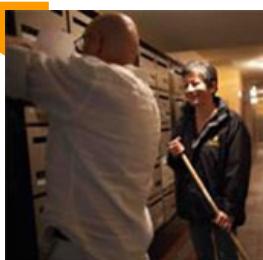


# Pour bien vivre ensemble

Annexe au contrat de location

**Vous êtes nouveau locataire à l'Ophis, nous vous souhaitons la bienvenue et vous invitons à prendre connaissance des règles de vie en collectivité.**

Vous devez vous engager à adopter ou à faire adopter une attitude citoyenne à l'ensemble des personnes sous votre responsabilité : vos enfants, votre famille, vos amis...



## *Le gardien d'immeuble, référent de votre résidence*

Le gardien est votre premier interlocuteur. N'hésitez pas à faire appel à lui en cas de besoin, toujours de façon courtoise. Respectez son travail, il oeuvre pour rendre le cadre de vie agréable pour tous.

- Il vous renseigne sur toutes les questions techniques, locatives... que vous pouvez rencontrer en tant que locataire.
- Il entretient votre résidence.
- Il peut être amené à vous rappeler les règles de bonne conduite énoncées dans ce document.
- Il est à votre disposition du lundi matin au vendredi midi (horaires dans le hall de votre immeuble). Respectez son travail et sa vie privée.
- En dehors de ces horaires, les week-ends et jours fériés, pour tout problème grave et urgent uniquement, contactez - *OPHIS URGENCES* - (numéro inscrit dans le hall, sur le panneau d'affichage).
- **Rappel** : le gardien est un salarié protégé depuis la loi du 18 mars 2003, et à ce titre, tout acte commis à son encontre est considéré comme un délit (insulte, menace, agression...).



## *Je participe à la tranquillité de mon immeuble*

Les bruits sont une nuisance importante pour mes voisins, ils sont interdits à toute heure du jour et de la nuit et en particulier de 22h à 7h du matin.

- Je règle modérément le niveau sonore de ma télévision, de ma chaîne HIFI, de ma radio... afin de ne pas déranger mes voisins.
- J'utilise mes appareils électroménagers (surtout ma machine à laver) et je fais du bricolage (seulement en cas de besoin) uniquement en journée.
- Je prends garde, à l'intérieur de mon logement, de ne pas claquer les portes, les volets et de ne pas porter de chaussures bruyantes.
- S'il m'arrive d'organiser une fête, je préviens mes voisins du bruit que je risque d'occasionner et je n'oublie pas que je suis responsable de mes invités (attention aux débordements qui peuvent nuire à la collectivité).
- Lorsque je quitte mon appartement, dans les parties communes de mon immeuble (hall, escaliers, aires de jeux...) je reste discret (pas de cris, pas de rassemblements).
- Je ne fais pas vrombir le moteur de mon scooter ou de mon véhicule et je prends garde de bien utiliser uniquement les voies de circulation prévues à cet effet.
- Enfin, si je suis propriétaire d'un chien, je prends toutes les mesures pour qu'il n'aboie pas pendant mes absences.



## *Je contribue à la sécurité de mon immeuble*

- Je veille à bien fermer toutes les portes d'accès de mon immeuble (entrée, accès parking, accès cave).
- Je ne stocke pas de produits inflammables dans ma cave, dans mon garage, dans mon logement.

OPHIS CONTACT - 04 73 41 16 16 – [ophiscontact@ophis.fr](mailto:ophiscontact@ophis.fr) - [www.ophis.fr](http://www.ophis.fr)



## Je respecte mon environnement intérieur

- J'apprécie de vivre dans une résidence bien entretenue. Je respecte la propreté de mon hall d'entrée, de mon ascenseur et des parties communes en général (pas de crachats, d'urine, d'excréments, de mégots, de graffitis, de vandalisme...).
- J'entretiens régulièrement mon palier et je ne dépose pas de sacs poubelles ou des encombrants devant ma porte d'entrée ou dans les parties communes.
- Pour des raisons de sécurité, je laisse vides les placards techniques.
- Dans les locaux poubelles, je trie mes déchets, je dépose mes ordures ensachées dans les conteneurs, et surtout je transporte à la déchetterie ou dans les points verts tous les autres déchets tels que les cartons, les huiles de vidanges, les piles, les batteries, les meubles...
- J'entretiens soigneusement mon logement afin de préserver l'hygiène de l'immeuble.



## Je préserve mon environnement extérieur

- Je veille à la beauté de ma résidence et je prends soin des espaces extérieurs. Je ne jette pas de détritus par les fenêtres.
- J'utilise les poubelles extérieures et je ne jette pas de papiers, de bouteilles, de mégots par terre. Mes enfants jouent sur les aires de jeux qui leur sont réservées et non sur les espaces verts, parkings et aires de circulation.
- Je ne laisse pas errer mon animal. S'il s'agit d'un chien, je le tiens en laisse (voire muselé) et je n'oublie pas de le conduire dans les caninettes ou de ramasser ses excréments.
- Je respecte les animaux mais je ne donne pas à manger aux pigeons, ni aux animaux errants. Cette pratique est cause d'insalubrité et de gêne pour le voisinage.
- Je ne fais pas de mécanique, je ne vidange pas mes véhicules à moteur et je n'entrepose pas de véhicule épave sur les parkings de ma résidence.
- La sécurité de tous passe par le respect des accès pompiers et de la limitation de vitesse. Je respecte les interdictions de stationnement et les emplacements handicapés.



## J'entretiens mon balcon ou mon jardin

- Je ne stocke pas d'encombrants (meubles, vélos, sèche-linge...) J'entretiens les clôtures, la pelouse et les arbustes.
- Je ne pose des canisses qu'après en avoir fait la demande et obtenu l'autorisation auprès de l'Ophis. Je ne pends pas de linge aux fenêtres.
- Je ne fais pas de barbecue sur mon balcon. Dans mon jardin, je fais en sorte de ne pas déranger mes voisins.
- Je ne laisse pas mon chien seul, il s'ennuie et aboie jusqu'à mon retour.
- Je n'installe pas de paraboles sans avoir au préalable demandé et obtenu l'autorisation.

## ► *Je m'engage*

Je soussigné(e) -Nom, Prénom- .....

-adresse-.....

m'engage à participer à la qualité de vie de ma résidence, à respecter et à faire respecter à toutes les personnes sous ma responsabilité, les règles énoncées.

Pour sa part, l'Ophis s'engage à vous assurer les meilleures conditions de vie dans votre résidence.

Fait à....., le .....Signature